

L'adjectif qualificatif épithète

L'adjectif qualificatif est un mot qui apporte des précisions : couleur, taille, qualité...

On l'utilise pour enrichir le nom qu'il accompagne. Dans le GN, il a la fonction d'épithète.

Il peut être placé avant et/ou après ce nom.

On peut essayer de le supprimer dans certains cas :

Ex. : Sa jupe rayée est déchirée. → Sa jupe est déchirée.

De beaux oiseaux se sont envolés juste devant nous. → Des oiseaux se sont envolés juste devant nous. (Ici, il faut modifier le déterminant).

L'adjectif s'accorde en genre et en nombre avec le nom.